

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS À DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2 RENTRÉE 2019

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous le calendrier des journées d'inscription en 6^{ème} pour la rentrée scolaire 2019, au collège Alphonse Karr.

L'inscription n'étant pas automatique, il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription à partir des imprimés ci-joints. Vous devez le rapporter personnellement au collège aux dates et horaires indiqués ci-dessous :

Si vous ne pouvez vous déplacer le jour indiqué pour l'école de votre enfant, vous pouvez venir sur un autre créneau horaire qui correspond à une autre école.

JOUR D'INSCRIPTION	PUBLIC CONCERNÉ	HEURES D'OUVERTURE
Mardi 11 juin	élèves de l'école des Arènes	de 9h00 à 11h45 et de 13h à 17h00
Jeudi 13 juin	élèves de l'école Petit Défend	
Mercredi 12 juin	Elèves de l'école Monge-Roustan	de 9h00 à 11h45
Vendredi 14 juin	élèves de l'école Ernest Camail	de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
Lundi 17 juin	élèves de toutes les autres écoles*	

^{*} Hors celles mentionnées dans le tableau

Les familles ayant formulé une demande de dérogation seront informées de la décision de M. l'Inspecteur d'Académie par le directeur (directrice) de l'école le vendredi 14 juin. Elles pourront inscrire leur enfant en cas d'avis favorable le mardi 18 juin de 9h00 à 11h45 et de 13h à 17h00.

La composition des classes de 6^{ème} sera réalisée à partir de considérations pédagogiques en liaison avec les enseignants des écoles. **Les demandes de convenance personnelle ne seront pas instruites.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

